

# Sommet économique régional 2015 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour une région solidaire et entrepreneuriale

Par Philip Simard (philip.simard@outlook.com)

À Saguenay le 2 avril 2015

## Table des matières

|    |  |    |
|----|--|----|
| 1. | Présentation de l'organisation ou de la personne ..... | 3  |
| 2. | Résumé .....   | 4  |
| 3. | Accès au capital .....                                 | 5  |
| a. | Fonds fiscalisés .....                                 | 5  |
| b. | Régime d'investissement coopératif (RIC).....          | 6  |
| c. | Club d'investissements.....                            | 6  |
| 4. | Début de vie de l'entreprise .....                     | 8  |
| 5. | Portrait de la génération Y .....                      | 9  |
| 6. | Coopération.....                                       | 10 |
| 7. | Concertation régionale .....                           | 11 |

## **1. Présentation de l'organisation ou de la personne**

Je, Philip Simard présente ce mémoire à titre personnel selon mes expériences vécues, mes valeurs et mes idées.

Je possède une formation en génie géologique et une formation en comptabilité non-complétée. J'ai eu à travailler dans le Nord du Québec, dans ma région et dans la Capitale Nationale. Cela m'a permis d'avoir des expériences à l'intérieur d'entreprises publiques, dans la petite et la grande entreprise, les coopératives et maintenant dans la fonction publique du Canada.

J'ai aussi acquis des compétences à titre d'administrateur :

- Administrateur et membre du comité exécutif de la caisse de la Rive-Nord du Saguenay;
- Membre relève au sein du conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean, Charlevoix, Côte-Nord du réseau des caisses;
- Vice-président du forum jeunesse Saguenay-Lac-St-Jean(RAJ);
- Administrateur pour la fondation Charles-Gravel;
- Était trésorier pour la coopérative V.E.R.T.E.;
- Était trésorier pour Eureka!;

Le goût de l'entrepreneuriat a toujours été présent, mais cela reste encore une corde à ajouter à mon arc.

## 2. Résumé

La région du Saguenay-Lac-St-Jean a grandement besoin d'emploi, la région se porte sous la moyenne québécoise lorsque l'on regarde les statistiques sur le chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité. On doit aussi considérer des reculs lorsque l'on regarde notre bilan migratoire, (-334) pour 2013-2014. Une bonne qualité de vie passe par l'emploi, et encore mieux si cet emploi est stimulant, qualifiant et en lien avec nos valeurs.

Les jeunes sont créatifs, fougueux et dynamique. Toutes des qualités nécessaire à tout bon entrepreneur, mais ils n'ont pas à différents niveaux les ressources financières, matérielles et humaines (compétences). Il faut bien supporter, encourager et permettre un environnement où il est permis de croire que l'on va avoir accès à du capital et à ses ressources.

La génération Y pense davantage collectif, l'internet a développé un esprit de communauté fort. Des valeurs qui se collent bien au modèle d'affaire des coopératives et de l'économie solidaire, mais ils ne connaissent pas ou peu cette voie.

Récemment, plusieurs acteurs ont manifesté la volonté de créer de l'emploi à travers les coopératives et l'économie solidaire. La région doit se positionner, stimuler l'intérêt et profiter de cette tendance. Il y a de beaux succès en matière de coopération dans la région que l'on peut être fier.

Recommandations :

- Davantage de règles encadrant les fonds fiscalisés afin de favoriser les investissements de ceux-ci en région;
- Assouplissement des régimes d'investissement coopératif;
- Favoriser la création de clubs d'investissements et l'adhésion à ceux-ci;
- Davantage d'outils (Fab Lab, logiciel libre, clé en main) pour aider à la gestion et au suivi du début de vie de l'entreprise;
- Concertation régionale en prenant exemple sur la Mauricie (Centre entrepreneuriat Alphonse-Desjardins Shawinigan).

### 3. Accès au capital

#### a. Fonds fiscalisés

| Investissements des 3 fonds fiscalisés au Québec <sup>1</sup> |                      |      |                            |      |                                 |       |          |      |       |        |
|---|----------------------|------|----------------------------|------|---------------------------------|-------|----------|------|-------|--------|
|   | Saguenay-Lac-St-Jean |      | Est du Québec <sup>2</sup> |      | Régions ressources <sup>3</sup> |       | Mauricie |      | Total |        |
|   | M\$                  | %    | M\$                        | %    | M\$                             | %     | M\$      | %    | M\$   | %      |
| <b>Fonds FTQ</b>  | N/D                  | N/D  | 222                        | 4.05 | N/D                             | N/D   | N/D      | N/D  | 5479  | 100.00 |
| <b>Fondation</b>  | N/D                  | N/D  | N/D                        | N/D  | 21.82                           | 3.90  | N/D      | N/D  | 559   | 100.00 |
| <b>CRCO</b>   | 29.7                 | 3.37 | 58.8                       | 6.67 | 136.9                           | 15.52 | 65.2     | 7.39 | 882   | 100.00 |

1 Données extraites des rapports annuels 2013-2014

2 Est du Québec : Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord/Nord-du-Québec.

3 Régions ressources : Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord/Nord-du-Québec/Abitibi-Témiscamingue/Mauricie.

Les fonds fiscalisés du Québec doivent investir au moins 60% de leur actif net moyen au Québec. Exigence revue dans le dernier budget pour atteindre dans 5 ans 65%. Capital Régional Coopératif Desjardins doit en plus respecter un ratio d'au moins 35% dans les régions ressources et/ou dans les coopératives.

Les régions ressource ont besoin de ce capital. Est-ce le manque de projet qui manque dans les régions ? Est-ce que l'on devrait exiger plus de restrictions afin de favoriser davantage les régions ressources ? Comment le Saguenay Lac St-Jean peut aller chercher sa part comme la Mauricie le fait ?

C'est une question d'équité, il devrait y avoir des quotas minimum, davantage de règles afin de favoriser l'investissement dans les régions.

## **b. Régime d'investissement coopératif (RIC)**

La déduction fiscale accordée en vertu du RIC s'effectue dans le calcul du revenu imposable et s'applique au niveau provincial. Il n'existe qu'un seul taux de déduction, soit 125 % du coût des parts admissibles.

Contracter des parts privilégiées dans une coopérative comporte toujours son lot de risque. À savoir si la coopérative sera en mesure de récompenser ses investisseurs, payer les intérêts qui leur sont dus ou même voir à se faire rembourser son investissement au moment voulu. C'est une réalité propre à toutes les coopératives.

Toute entreprise est aussi à risque de rencontrer un manque de liquidité et aimerait bénéficier d'un tel incitatif comme le RIC.

Le RIC est un bel incitatif fiscal qui diminue l'effet de cette réalité, mais il n'est pas disponible pour tous les types de coopératives. Il n'est pas non plus disponible pour aider au démarrage de la coopérative, moment charnière pour de jeunes entrepreneurs.

Le RIC devrait être une option pour tous les types de coopérative et aider les jeunes entrepreneurs dans leur recherche de capital lors du démarrage.

## **c. Club d'investissements**

Les fonds fiscalisés sont aux investisseurs ce que Centraide est aux donateurs. Par contre, certains donateurs préfèrent donner directement aux organismes en lien avec leurs valeurs et aussi s'assurer que le maximum d'argent va à ceux qui l'utilisent dans la réalisation de leur mission.

C'est également vrai pour les investisseurs, chacun a ses convictions et ses valeurs propres. Les clubs d'investissements permettent à des individus de mettre leur épargne en commun et de le faire fructifier selon des critères propres à chaque communauté/groupe ainsi créer.

Un club d'investissement régional pourrait être porteur de plusieurs petites et moins petites entreprises en recherche de capital.

Offrir des avantages fiscaux aux clubs d'investissements dans la lignée des fonds fiscalisés et des RIC.

#### **4. Début de vie de l'entreprise**

Les outils et les moyens utilisés ne sont pas toujours en lien avec les réels besoins de l'entreprise. L'entrepreneur mal guidé ou trop ambitieux peut s'embarquer dans une spirale de coûts assez facilement. Il y a aussi plusieurs requins pour te vendre leurs produits et services et te convaincre que tu en as besoin. Il y a aussi tes expériences passés, ce que tu as vu lorsque tu travaillais pour la grande entreprise, elle utilisait tel logiciel et était organisée de tel manière. Tu t'entêtes à faire pareille.

Gérer la croissance est aussi un grand défi où il est tout aussi important d'arrimer tes besoins avec les outils et les moyens.

Il peut aussi venir la crise de liquidité, qui te force à prendre des décisions de couper, il peut arriver que tu coupes à la mauvaise place et que tu perds de l'information importante pour la survie de l'entreprise.

L'idée est de se baser sur le concept de Fab Lab afin d'offrir une plus grande gamme de produits et de services en gestion. Offrir du clé en main, utiliser davantage les logiciels libres. Assurer un meilleur suivi des entrepreneurs.

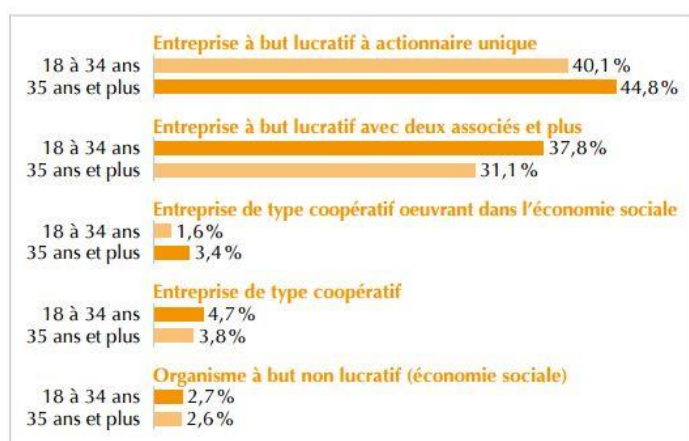


## 5. Portrait de la génération Y

« Êtres de contrastes, les Y sont à la fois individualistes tout en étant orientés vers le groupe. Ils sont hyper stimulés par le travail d'équipe »<sup>4</sup>

« Très souvent, les entreprises des Y possèdent une mission à saveur sociale, avec peu de niveaux hiérarchiques, plutôt une initiative collective avec un désir de rendre le milieu de travail plaisant et significatif dans la vie de l'employé. Réduire les impacts environnementaux et respecter une éthique en affaires deviendraient la norme et non l'exception de ces entreprises.»<sup>4</sup>

« Ils entreprennent à leur image et créent des entreprises qui rejoignent leurs valeurs, leurs aspirations et leur style de vie. »<sup>5</sup>



Graphique 8: Type d'entreprise convoité par les répondants ayant l'intention de se lancer en affaires - Québec (mai 2014)

« On observe que les entreprises de plusieurs associés intéressent plus les jeunes (37,8%) que la population plus âgée (31,1%). En effet, en mettant en commun leur capital financier et humain, les associés sont en mesure d'accomplir plus de choses tout en bénéficiant d'économies d'échelle: il s'agit là d'une option réellement intéressante pour les jeunes qui manquent de ressources financières et de connaissances. Si l'on considère également la tendance croissante de la population à vouloir concilier vie professionnelle et vie personnelle, le fait d'entreprendre à plusieurs associés constitue un choix à ne pas négliger. »<sup>6</sup>

4 ÉTUDE SUR LES ENTREPRENEURS ET LES REPREENEURS QUÉBÉCOIS DE GÉNÉRATIONS X ET Y

5 <http://blogue.entrepreneurship.qc.ca/index.php/tendances/la-generation-y-entreprenante-mais-entrepreneure>

6 Indice entrepreneurial québécois 2014

## 6. Coopération

Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

Le portrait précédemment démontré colle assez bien avec ce qu'est une coopérative. Autant sur l'aspect collectif que sur l'aspect des valeurs.

« Le premier ministre Philippe Couillard mise notamment sur l'expansion du secteur coopératif pour espérer atteindre son objectif de créer 250 000 emplois au Québec en cinq ans. »<sup>7</sup>

« Les réseaux coopératifs et mutualistes se sont donné comme ambition avec leur premier plan stratégique intégré de créer, d'ici 2020, 20 000 emplois dont 5 000 emplois dans la métropole. Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale sera un levier important de même que l'Entente de partenariat pour le développement coopératif avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations pour nous permettre d'atteindre nos objectifs», a déclaré le président du conseil d'administration du CQCM, monsieur René Rouleau.<sup>8</sup>

Il existe de belle réussite en matière de coopération dans la région, on est fier de Nutrinor. On peut également être fier qu'au dernier gala des coopératives en octobre 2014 la région a raflé 3 prix sur 6.

- Catégorie Innovation : Cap Jaseux;
- Catégorie service à la personne : Coopérative de service à domicile du Saguenay;
- Catégorie coopérative en démarrage : Coopérative de solidarité Lac Kéno.

<sup>7</sup> <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201410/06/01-4806912-creation-demplois-couillard-mise-sur-les-cooperatives.php>

<sup>8</sup> [http://www.coopquebec.coop/fr/nouvelle/100-millions-pour-soutenir-le-developpement-de-lentrepreneuriat-collectif\\_1340.aspx?id\\_page\\_parent=253&read=1340](http://www.coopquebec.coop/fr/nouvelle/100-millions-pour-soutenir-le-developpement-de-lentrepreneuriat-collectif_1340.aspx?id_page_parent=253&read=1340)

## **7. Concertation régionale**

Mettre en commun, miser sur nos forces et succès en matière de coopération afin de réaliser nos ambitions.

Répliquer, copier le concept, la vision du centre d'entrepreneuriat Alphonse Desjardins Shawinigan dans notre région.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> [http://www.shawinigan.ca/Affaires/centre-d-entrepreneuriat-alphonse-desjardins-shawinigan\\_12.html](http://www.shawinigan.ca/Affaires/centre-d-entrepreneuriat-alphonse-desjardins-shawinigan_12.html)